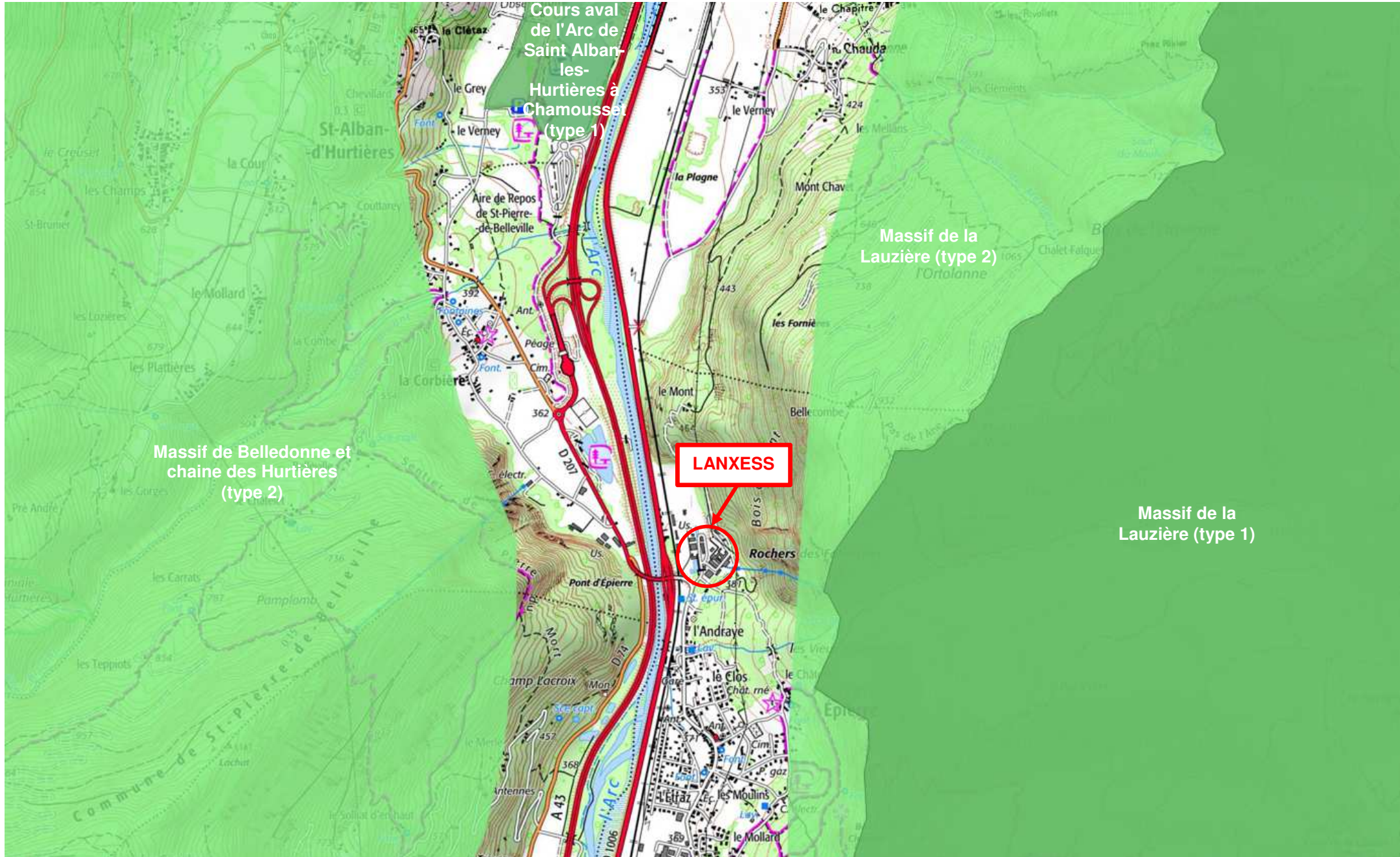


ANNEXE B – ZNIEFF SITUEES A PROXIMITE DU SITE LANXESS D'ÉPIERRE



Code et Type de la ZNIEFF	Nom	Descriptif	Distance /site
820031267 - Type 1	Cours aval de l'Arc de Saint Alban-Hurtières à Chamousset	<p>399,77 hectares</p> <p>Ce site regroupe un ensemble de milieux secs et humides liés à la dynamique fluviale ancestrale de l'Arc. Demeurent ainsi :- des tourbières alcalines, telles que les marais de la Lilette et de Pré Riondet, qui font partie des dernières grandes zones humides de la Combe de Savoie. Elles sont composées de prairies landes humides, de boisements frais (aulnaie ou aulnaie frênaie),- des gravières recouvertes de prairies maigres parfois très sèches, de mares et de ruisseaux phréatiques. On rencontre donc ici aussi bien des espèces "phares" de milieux très secs et ouverts : Crapaud calamite, Orchis à odeur de vanille, que des boisements humides : Grenouilles rousse et agile, Triton palmé, ou encore de milieux aquatiques des eaux courantes : Ecrevisse à pieds blancs, Petite massette. Cette mosaïque de milieux est encore complète en dépit de l'endiguement de l'Arc, et permet de conserver l'ensemble de l'écosystème alluvial.</p>	2000 m
820031305 - Type 1	Massif de la Lauzière	<p>10267,75 hectares</p> <p>Le massif de la Lauzière est une chaîne de montagne orientée nord-sud et étirée sur près de trente kilomètres. Il appartient aux massifs cristallins externes. C'est en Savoie une des dernières unités montagnardes vierges de tout équipement touristique important, à l'exception d'un télésiège. Cette dimension sauvage procure au massif un caractère unique. Sur le versant mauriennais, l'on passe d'un seul jet de la chênaie pubescente (vers 400 m d'altitude) aux falaises alpines (à plus de 2700 m), où fleurit l'Eritriche nain ou "Roi des Alpes". En chemin, l'on aura franchit d'étroits ravins colonisés par des forêts de tilleuls et d'érables, remonté d'immenses aulnaies à Aulne vert où niche le Sizerin flammé, gravi un couloir d'avalanches où fleurissent des centaines de Chardons bleus et de Leuzées rhapsodiques, traversé les landes à éricacées parsemées de lycopodes, fait envoler un groupe de Tétras lyres, observé une harde de Chamois, été survolé par un Aigle royal... De nombreuses combes, éperons rocheux, vastes éboulis, vires herbeuses restent par ailleurs encore à inventorier afin de mieux connaître et protéger ce massif exceptionnel, et toutes les richesses naturelles qu'il abrite.</p>	450 m (hors dénivelé)

Code et Type de la ZNIEFF	Nom	Descriptif	Distance /site
820031917 - Type 2	Massif de Belledonne et chaîne des Hurtières	<p>70156,8 hectares</p> <p>Le massif de Belledonne forme une majestueuse chaîne cristalline de près de quatre-vingt kilomètres de long, dont la ligne de crête oscille 2300 et 3000 m d'altitude. Il domine sur son versant nord-ouest le Grésivaudan, l'un des maillons essentiels du sillon alpin. A l'opposé, il jouxte le massif des Grandes-Rousses. On appelle Chaîne des Hurtières l'extrémité nord du massif, située dans le département de Savoie. Du point de vue géologique, Belledonne forme l'un des principaux massifs cristallins des Alpes externes (au même titre que le Mercantour, les Ecrins ou le Mont Blanc). Belledonne est relativement peu arrosée par rapport aux autres secteurs montagneux environnants. Le massif est fortement boisé, mais la répartition de la forêt y est néanmoins irrégulière. L'étage subalpin est principalement occupé par des landes à Pin cembro (Arolle) ou à Pin à crochets, que surmonte la pelouse alpine silicicole. Ces conditions favorisent la diversité des milieux naturels, et contribuent à une grande richesse spécifique. L'ensemble présente en effet un grand intérêt naturaliste, d'autant que l'on y observe de nombreuses zones humides, parmi lesquelles des tourbières hautes (par exemple à proximité de la Chaîne des Hurtières), et que certains secteurs demeurent peu modifiés par les grands aménagements. Ceci explique la présence de nombreuses espèces remarquables en matière de flore, généralement adaptée au substrat siliceux (androsaces dont celle de Vandelli, laïches et rossolis caractéristiques des tourbières d'altitude, Clématite des Alpes, Chardon bleu, lycopes, grassettes...). Certaines espèces sont des endémiques des Alpes internes en limite de leur aire de répartition (Cardamine de Plumier). La faune présente de même un grand intérêt, qu'elle soit associée aux zones humides (très grande richesse en libellules, Tritons dont le Triton crêté, Léopard vivipare, Crapaud calamite...), ou aux écosystèmes de montagne (ongulés dont le Bouquetin des Alpes, Lièvre variable, Musaraigne alpine, oiseaux galliformes, Omble chevalier, papillons dont le Petit Apollon...). Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de ce vaste ensemble naturel, dont les échantillons les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits par un grand nombre de zones de type I, essentiellement délimitées en milieu forestier ou autour de zones humides. En dehors de ces zones de type I, il existe par ailleurs souvent des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants, qui justifieraient des prospections complémentaires. Le zonage de type II englobe les zones abiotiques naturelles, permanentes ou transitoires de haute montagne, ou les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés. Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales : - en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Cerf élaphe, Bouquetin des Alpes, Aigle royal, Loup ...) ; - à travers les connections existant avec d'autres massifs voisins (Grandes Rousses...). Date d'édition : 06/07/2018 https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/820031917-5/ 29 - Il traduit de plus le bon état de conservation général de certains bassins versants, en rapport avec le maintien de populations d'Ecrevisse à pattes blanches, espèce réputée pour sa sensibilité particulière vis à vis de la qualité du milieu. Cette écrevisse indigène est devenue rare dans la région, tout spécialement à l'est de la vallée du Rhône. L'ensemble présente par ailleurs un évident intérêt paysager (il est cité comme exceptionnel dans l'inventaire régional des paysages, avec entre autres le site classé du Lac Achard). Cet intérêt est également d'ordre géologique et même historique, compte tenu du passé minier de Belledonne et surtout des Hurtières (dont les anciennes exploitations de chalcopryrite pour le cuivre et de siderite pour le fer sont mentionnées à l'inventaire des sites géologiques remarquables de la région Rhône-Alpes). Il est aussi géomorphologique, avec de saisissants exemples de modelé glaciaire</p>	780 m

Code et Type de la ZNIEFF	Nom	Descriptif	Distance /site
820031306 - Type 2	Massif de la lauzière et du grand arc	<p>23423,09 hectares</p> <p>Cet ensemble montagneux forme une entité bien individualisée, clairement circonscrite à l'ouest, au nord et à l'est par les vallées de l'Isère et de l'Arc, et séparée au sud du massif du Perron des Encombres et de l'ensemble de la Vanoise par le Col de la Madeleine. Il culmine à plus de 2800 m d'altitude au Grand Pic de la Lauzière.</p> <p>Le Grand Arc a l'aspect d'une crête unique d'orientation nord-sud, sur laquelle ne se greffent que peu de rameaux secondaires. La Lauzière forme une chaîne d'orientation similaire, étirée sur près de trente kilomètres. Géologiquement, l'ensemble se rattache à la Chaîne de Belledonne, et appartient ainsi aux massifs cristallins externes. Une distinction existe cependant entre le Grand Arc, appartenant totalement au « rameau externe » de Belledonne (et dont les roches dominantes sont des micaschistes) et la Lauzière rattachée à son « rameau interne », de constitution beaucoup plus variée (gneiss, amphibolites, gabbros, granites...). L'ensemble reste peu perturbé par les activités humaines et les grands aménagements, et conserve un caractère très naturel. Le Grand-Arc, fortement boisé, abrite une flore et une faune de montagne très riches, associées au grand développement des landes à Rhododendron, des brousses à Aulne vert et des landes sommitales ; il compte en outre plusieurs zones humides de grand intérêt. La dimension sauvage est également présente à la Lauzière, qui procure sur son versant mauriennais une saisissante vision de l'étagement de la végétation, de la chênaie pubescente jusqu'à l'étage alpin, en passant par les forêts de ravins... On observe également des forêts de pins de montagne sur substrats secs. Parmi les éléments de grand intérêt, citons en matière de flore des espèces alpines (androsaces, Clématite et Ancolie des Alpes, Chardon bleu, Stemmacanthe rhapsodique...) et un beau cortège de plantes caractéristiques des zones humides d'altitude (Lycopode inondé, Swertie vivace, Scirpe de Hudson...). En matière de faune, les galliformes de montagne sont très bien représentés, ainsi que l'entomofaune (libellules, papillons Damier de la succise, Petit Apollon, Solitaire...). Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les espaces les plus représentatifs en termes d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits à travers un fort pourcentage de zones de type I (principaux massifs) au fonctionnement fortement interdépendant. En dehors de ces dernières, il existe par ailleurs souvent des indices forts de présences d'espèces ou d'habitats déterminants. De nombreuses combes, éperons rocheux, vastes éboulis, vives herbeuses restent ainsi encore à inventorier, afin de mieux connaître et protéger ce massif exceptionnel. Le zonage de type II englobe les zones abiotiques naturelles, permanentes ou transitoires de haute montagne, ou les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement perturbés Il souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales : - en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées, ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Aigle royal...) ; - à travers les connections existant avec d'autres massifs voisins (Vanoise, Belledonne...). L'ensemble présente par ailleurs un grand intérêt paysager.</p>	315 m (hors dénivelé)